

Zürcher Hochschule der Künste  
Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik  
Berufsbegleitende Ausbildung Musiktherapie BAM

MAS en musicothérapie clinique

**Travail de projet**

**LA NAISSANCE DE LA MUSICOTHERAPIE  
EN SUISSE ROMANDE**

Entretiens avec quatre pionnières

Maryse Bétrisey Zufferey et Aude Cassina

Sous la direction de Madame Danielle Heufemann

Juillet 2009

## Table des matières

Remerciements	2
1. Introduction	3
2. Entretiens avec quatre pionnières en musicothérapie	4
2.1. Entretien avec Jane Sharman	5
2.2. Entretien avec Janine Matthys Wunderwald	10
2.3. Entretien avec Marie-Thérèse Comte	16
2.4. Entretien avec Madeleine Müller	22
3. Conclusion	28
4. Annexes	29
4.1. Questionnaire à l'attention des pionnières en musicothérapie	29
4.2. La création du DVD "La naissance de la musicothérapie en Suisse romande"	30

## Remerciements

Mesdames Maryse Bétrisey Zufferey et Aude Cassina tiennent à remercier tout particulièrement :

Madame Danielle Heufemann pour ses précieux conseils.

Madame Madeleine Müller

Madame Janine Matthys Wunderwald

Madame Marie-Thérèse Comte

Madame Jane Sharman

Pour la qualité de leur transmission.

Leur famille pour leur compréhension et leur aide.

## 1. Introduction

Les auteurs de ce travail de projet, toutes deux musicothérapeutes, travaillant en Valais, se sont posé la question de savoir comment s'est implantée la musicothérapie en Suisse romande. Ayant trouvé peu de documents retraçant l'histoire de la musicothérapie en Suisse romande et connaissant personnellement Jane Sharman, précurseur de la musicothérapie en Valais, initiatrice d'ateliers de musicothérapie au sein du centre médico-éducatif de La Castalie ainsi qu'à l'hôpital psychiatrique de Malévoz, tous deux situés à Monthey (VS), nous l'avons contactée pour lui soumettre notre travail de projet. Intéressée, Jane Sharman nous a transmis les noms et les coordonnées de trois autres pionnières romandes afin de nous aider dans nos recherches.

Il s'agit de Madeleine Müller, créatrice du premier atelier de musicothérapie à l'hôpital psychiatrique de Cery à Lausanne (VD), de Janine Matthys Wunderwald, fondatrice et directrice de l'école de musicothérapie de Neuchâtel (NE), et de Marie-Thérèse Comte, membre fondateur de l'association suisse de musicothérapie.

Après un contact téléphonique avec chacune d'entre elles, nous avons obtenu une confirmation de leur participation ainsi qu'un rendez-vous à leur domicile. Nous avons établi un questionnaire qui a été adressé aux quatre participantes afin qu'elles puissent se préparer à leur entretien. Cependant, chaque personne interrogée a pu s'exprimer d'une manière libre et spontanée sans obligation de suivre le questionnaire. Ainsi, on retrouvera dans la rédaction de leurs entretiens la spontanéité de leurs propos ainsi que leur façon de s'exprimer.

Lors de nos rencontres, les participantes ont exprimé le souhait de pouvoir relire et corriger la rédaction de leur entretien afin que nous transmettions précisément le cheminement qui a amené la naissance de la musicothérapie en Suisse romande, souhait auquel nous avons accédé. Par ailleurs, afin de comprendre ce qui les a amenées à la musicothérapie, nous avons émis le désir que les pionnières écrivent une succincte autobiographie introduisant leur entretien. De même, afin de conserver une image vivante de ces entretiens, ceux-ci ont été filmés (annexe 4.2.). Ce travail rend hommage à ces quatre femmes pour leur ténacité, leur ouverture d'esprit ainsi que pour leur générosité.

## **2. Entretiens avec quatre pionnières en musicothérapie**

Les entretiens rédigés sont présentés dans l'ordre chronologique des dates des rencontres. Chaque entretien est précédé du protocole de l'entretien, explicitant la date et le lieu de la rencontre, le déroulement de l'entretien, les personnes prenant des notes et les personnes filmant, et de l'autobiographie des pionnières.

L'ordre des questions figurant dans le questionnaire a été adapté à l'entretien et aux propos tenus par les quatre participantes.

Certaines questions reviennent de manière récurrente, car elles concernent chaque personne interrogée. D'autres questions, plus personnelles, n'apparaissent que rarement, voire uniquement lors d'un entretien en particulier afin de permettre à la personne questionnée d'explicitier sa pensée et son cheminement particulier, notamment les questions concernant le développement de l'école de musicothérapie de Neuchâtel et la création de l'association suisse de musicothérapie.

## 2.1. Entretien avec Jane Sharman



Date	Samedi 11 octobre 2008
Lieu	Monthey (VS), domicile de Jane Sharman
Entretien entre	Maryse Bétrisey Zufferey et Jane Sharman
Caméra	Aude Cassina
Forme de l'entretien	Entretien oral sur la base du questionnaire
Enregistrement audio	Maryse Bétrisey Zufferey
Transcription écrite	Maryse Bétrisey Zufferey et Aude Cassina

### Autobiographie

«Issue d'une famille aisée, je voyage en bateau de Valparaiso (Chili) à Londres (Angleterre) pour y naître en 1933. En 1939, je suis des cours de rythmique à Londres. Dès l'âge de six ans, je prends des cours de piano. Alors que j'ai huit ans, ma maman décède, au Chili, des suites d'une longue maladie. Je vis à Vina del Mar (Chili) jusqu'à l'âge de quatorze ans. Je poursuis mes études scolaires en Angleterre et en Suisse (une année) ainsi que mes études musicales de piano, de violon et de guitare. En 1953, je retourne au Chili et découvre les bidonvilles dans lesquels je travaille de 1955 à 1957. A Santiago, je rencontre les Fraternités des Petites Sœurs et des Petits Frères de Jésus. En 1958, naissance de ma vocation religieuse. En 1960, je pars aider les populations du Tibet, du Bhoutan, de l'Inde, partager leurs souffrances spirituelles et physiques. Je travaille dans des dispensaires et dans des hôpitaux.

J'effectue mes vœux perpétuels à Rome en 1965. En 1967, je vis à Aubonne (VD), chez les Petites Sœurs Troubadours. Nous parcourons l'Europe dans une camionnette, visitons les quartiers pauvres, les prisons et les hôpitaux en chantant, dans diverses langues, un message d'amour fraternel et universel. Nous utilisons des instruments simples, principalement les flûtes en bambou. En 1979, et ce jusqu'en 1994, débute mon histoire avec la musicothérapie. Je m'installe en Valais et travaille à la Castalie de Monthey ainsi qu'à l'hôpital psychiatrique de Malévoz. Actuellement, je vis toujours à Monthey et me tiens informée des différents courants de la musicothérapie à l'échelle mondiale. J'anime musicalement des liturgies religieuses et rencontre encore de nombreux musicothérapeutes et musiciens.»

## **Entretien**

### **M.B.Z. Quelles ont été vos motivations pour devenir musicothérapeute ?**

*J.S.* En 1979, la Castalie, centre médico-éducatif pour personnes handicapées mentales, enfants et adultes, à Monthey (VS), cherchait un musicothérapeute. A cette époque j'étais de passage à La Pelouse, sur Bex (VD). Etant donné que je suis musicienne et que j'avais travaillé longtemps dans les hôpitaux dans le cadre de missions humanitaires, en Inde et au Bhoutan, on m'a proposé le poste de musicothérapeute. J'ai accepté, car aider mon prochain, soulager la souffrance, partager les dons et la formation culturelle que j'avais reçus m'ont toujours intéressée.

### **M.B.Z. Où avez-vous entrepris vos études ?**

*J.S.* Je dois vous dire que j'ai commencé l'étude de la musique dès l'âge de quatre ans. J'ai débuté la rythmique à Londres ensuite le piano et le violon ainsi que le chant dans des grandes chorales anglaises. J'ai joué du violon dans un petit orchestre. J'ai aussi un diplôme de pédagogie musicale de flûte de bambou. J'étais en 1953 à Tolochenaz sur Morges (VD) dans une école pour me perfectionner en langues et en musique. Puis je suis partie à travers le monde travailler dans l'humanitaire. Et en 1979 j'ai commencé à travailler à la Castalie en tant que musicothérapeute. Au départ, j'étais autodidacte, mais je me faisais continuellement superviser. J'ai toujours travaillé en me faisant superviser, pour moi cela est primordial. Je lisais beaucoup, je faisais beaucoup de recherches dans les bibliothèques à Lausanne et à Londres.

J'ai suivi de nombreux congrès internationaux ainsi que des séminaires. J'ai aussi fait un très grand travail concernant la connaissance de soi.

### **M.B.Z. Quelles sont les personnes qui vous ont influencée ?**

*J.S.* Comme je vous l'ai dit, j'obtins mon diplôme de pédagogie de flûte de bambou et connus Madame Margaret James<sup>1</sup> en Angleterre qui avait une vision socio-pédagogique musicale. Ma vie est liée à la musique et à l'humanitaire. J'ai étudié les tablas avec un professeur à Vârânasî en Inde. J'y étais comme religieuse dans la communauté des Petites Sœurs de Jésus de Charles de Foucauld. A cette époque je vivais au bord du Gange, après avoir travaillé et vécu à Pe Dông (Himalaya) et au Bhoutan, nous vivions comme les Indiens, nous mangions comme eux. Nous partageons le sort des plus démunis et des plus pauvres. Je me suis mise à la culture du pays et j'ai donc appris les tablas et aussi le tempura tout en étudiant la musique hindoustani. Dans ma carrière de musicothérapeute, j'ai beaucoup utilisé le tempura et la voix. C'est une période importante, c'est un cheminement, l'Inde m'a ouvert à d'autres horizons. Ensuite j'ai étudié la méthode de Carl Orff<sup>2</sup> ainsi que celle de Jacques Dalcroze<sup>3</sup>. Je me suis familiarisée avec les notions d'Edgar Willems<sup>4</sup> et je suis allée à Paris connaître le travail de Madame Yvonne Berge, rythmicienne extraordinaire.

J'ai eu l'immense chance de rencontrer, lors de deux congrès, Edith Hilman Boxill, musicothérapeute américaine, et de faire de son ouvrage «Music therapy for the developmentally disabled» mon livre de chevet. Mes grandes influences sont encore Madame Juliette Alvin, musicothérapeute anglaise d'origine française qui est décédée au début des années 1980 en Grande-Bretagne et le professeur Rolando Benenzon<sup>5</sup> qui était venu à la Castalie pour donner des séminaires. J'ai été supervisée par Tyra Vulcan<sup>6</sup>, de l'école de Vienne en Autriche. Je dois vous préciser que j'ai connu Madame Tyra Vulcan grâce au docteur Christian Müller et à son épouse. Au début des années 1960, le docteur Christian Müller, médecin psychiatre et directeur de l'hôpital psychiatrique de Cery à Lausanne, a introduit la musicothérapie pour ses patients.

---

<sup>1</sup> Margaret James, fondatrice anglaise de la Piper's Guild et créatrice des premières flûtes en bambou, cherchant à construire un instrument pas cher, de musique traditionnelle et utilisable dans les écoles.

<sup>2</sup> Carl Orff (1895-1982), compositeur allemand, crée le concept pédagogique musical «Orff-Schulwerk».

<sup>3</sup> Emile-Jacques Dalcroze (1865-1950), compositeur, pédagogue, crée la «rythmique Dalcroze».

<sup>4</sup> Edgar Willems (1890-1978), musicien et pédagogue belge, crée la «Méthode d'éducation musicale».

<sup>5</sup> Professeur Rolando Benenzon, musicien, psychiatre et pionnier argentin de la musicothérapie, auteur de nombreux ouvrages portant sur la musicothérapie.

<sup>6</sup> Tyra Vulcan, musicothérapeute et enseignante formée à Vienne.



Il a confié cette mission à son épouse, Madeleine Müller, qui avait aussi une formation avec les flûtes en bambou. Les époux Müller connaissaient Madame Vulcan et m'ont invitée pour des rencontres chez eux ayant pour sujet la musicothérapie à un niveau international. Madame Vulcan a proposé de me superviser et c'est à elle que revient le mérite d'avoir fait venir le professeur Rolando Benenzon en Suisse. J'ai aussi beaucoup été influencée par la méthode de Messieurs Paul Nordoff et Clive Robbins<sup>7</sup>. J'ai été plusieurs fois dans leur centre à Londres. J'ai aussi rencontré Madame Jacqueline Verdeau-Paillés, médecin psychiatre, qui a débuté sa carrière de médecin à l'hôpital psychiatrique de Malévoz à Monthey, en Valais. En Suisse il y a eu Marie-Thérèse Comte, Janine Matthys Wunderwald, Anne-Tillie Sahli, toutes musicothérapeutes. Je dois rendre hommage à Madame Simone Reichenbach<sup>8</sup> qui m'a engagée à la Castalie et qui m'a fait confiance.

**M.B.Z. Comment avez-vous été perçue en tant que musicothérapeute dans l'institution ?**

*J.S.* Au départ, c'est Madame Reichenbach, directrice de la Castalie, qui a fait connaître la musicothérapie au docteur Rey-Bellet<sup>9</sup>, lequel m'a demandé de venir travailler à l'hôpital psychiatrique de Malévoz, à Monthey, en 1987. Il y a eu tout de suite une très bonne collaboration avec les équipes soignantes et les différents thérapeutes. J'ai toujours demandé quels étaient les besoins de chaque personne handicapée ou malade, et de chaque groupe. Il fallait faire des bilans séparés mais des projets pluridisciplinaires. Il ne faut jamais travailler chacun pour soi.

**M.B.Z. Comment avez-vous fait connaître la musicothérapie ?**

*J.S.* J'ai écrit des articles, j'ai donné des conférences. J'ai créé un groupe de rencontre de musicothérapeutes et nous nous réunissions régulièrement. Je suis allée informer les médecins suisses de la pratique et de l'impact de la musicothérapie sur l'être humain.

---

<sup>7</sup> Paul Nordoff (US) et Clive Robbins (UK), pionniers en musicothérapie, travaillant de 1958 à 1977. Ils créent à Londres leur propre centre de musicothérapie en alliant les capacités de compositeur et de pianiste de Nordoff à l'expérience de l'enseignement spécialisé de Robbins.

<sup>8</sup> Simone Reichenbach, fondatrice du CME «La Castalie» (VS) en 1971, directrice de 1972 à 1992.

<sup>9</sup> Dr Jean Rey-Bellet, psychiatre, directeur de l'hôpital psychiatrique de Malévoz (VS) de 1965 à 1990.

**M.B.Z. Quelle a été l'évolution du poste de musicothérapeute au sein de l'institution?**

*J.S.* Au départ il y avait un poste à 75 % puis au fil du temps, j'ai formé des stagiaires et le poste a augmenté, mais je ne pourrais pas vous dire maintenant à quel pourcentage il y a de la musicothérapie.

**M.B.Z. Quelle a été l'évolution de votre propre pratique personnelle ?**

*J.S.* J'ai toujours été en recherche. Plus on s'intéresse, plus on évolue, plus on cherche et ainsi de suite. J'ai enseigné à l'Ecole de Musicothérapie, c'était Janine Matthys Wunderwald qui m'avait engagée.

**M.B.Z. Quelles ont été vos ressources ?**

*J.S.* Les différentes collaborations avec les soignants, les thérapeutes, les médecins. Les livres, les supervisions, les congrès, les cours, les travaux interdisciplinaires. Tout cela m'a encouragée.

**M.B.Z. Qu'est-ce que cela vous a apporté d'être musicothérapeute ?**

*J.S.* Une meilleure appréciation, un meilleur respect et une meilleure connaissance de l'être humain.

**M.B.Z. Qu'avez-vous envie de nous transmettre ?**

*J.S.* Il faut se ressourcer continuellement, se faire superviser, se documenter. Se remettre en question, faire une évaluation de son travail. Il faut aussi travailler en pluridisciplinarité. On ne peut pas avancer sans se donner la main. Une autre chose importante : j'ai horreur de la toute-puissance thérapeutique, cela vient souvent par des peurs. Et pour conclure, plus un être humain a des problèmes complexes, plus il faut travailler ensemble.

## 2.2. Entretien avec Janine Matthys Wunderwald



Date de l'entretien	Samedi 18 octobre 2008
Lieu :	Colombier (NE), domicile de Janine Matthys Wunderwald
Entretien entre	Maryse Bétrisey Zufferey et Janine Matthys Wunderwald
Caméra	Aude Cassina
Forme de l'entretien	Entretien oral sur la base du questionnaire
Enregistrement audio	Maryse Bétrisey Zufferey
Transcription écrite	Maryse Bétrisey Zufferey et Aude Cassina

### **Autobiographie**

«Née à Genève, j'ai grandi dans les Montagnes neuchâteloises. Dès l'âge de quatre ans, mes parents m'ont inscrite à des cours de rythmique Jacques Dalcroze, puis de piano. A la fin de mes études, j'ai été freinée par la maladie, durant plus de deux ans. Dans cette période, le désir de faire une formation professionnelle de chant a mûri. J'ai entrepris des études au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds et à Genève. En 1957, je me suis mariée en Belgique, à Bruges. Ma fille y est née en 1958. De retour en Suisse, j'ai été dès 1963, soliste de l'Ensemble Vocal et Instrumental Pascale Bonet jusqu'en 1977. En 1979, l'aventure de la musicothérapie débutait. Actuellement, je vis à Colombier. Lorsque mes forces me le permettent, je m'évade dans un petit village de Provence. La musique, la lecture, l'écriture, accompagnent ce temps de ma vie.»

## Entretien

### **M.B.Z. Quelles ont été vos motivations pour devenir musicothérapeute ?**

*J.M.W.* Dans mon parcours personnel j'ai donné des concerts, j'ai enseigné le chant et la musique aux enfants. J'ai réalisé qu'il y avait toujours une histoire avec les personnes qui venaient chanter et qui présentaient des problèmes de voix. Elles avaient des blocages et des difficultés avec les techniques respiratoires. En tant que professeur de musique je sentais qu'il fallait aller plus loin. Afin de m'aider dans ma réflexion, Philippe de Coulon, Docteur ès lettres et président de l'école sociale de musique, me présenta des ouvrages sur la musicothérapie. Entre 1977 et 1978 je pris contact avec un musicothérapeute formé à Vienne, travaillant dans la clinique psychiatrique de Préfargier à Marin, dans le canton de Neuchâtel. Il accepta que j'assiste à des séances de musicothérapie. A la fin de la journée, en rentrant dans ma voiture, j'avais les larmes aux yeux parce qu'il faisait un travail absolument magnifique avec des personnes atteintes de schizophrénie. Je remarquais que du début d'une séance à la fin d'une séance, il y avait quelque chose qui se jouait dans ces petits groupes de très émouvant et de très interpellant. Cela fut mon premier contact concret avec la musicothérapie.

### **M.B.Z. Où avez-vous entrepris vos études ?**

*J.M.W.* J'étais entourée d'infirmiers en psychiatrie et d'éducateurs spécialisés, sensibles à la musique, ils avaient aussi entendu parler de la musicothérapie. Nous décidions de créer un lieu de formation en Suisse romande pour toutes les personnes qui souhaitaient devenir musicothérapeutes et qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer à l'étranger. C'est ainsi que, tout en devenant directrice de l'école que nous avons créée en 1980, je me formais.

### **M.B.Z. Quelles sont les personnes qui vous ont influencée ?**

*J.M.W.* Très marquée par la personnalité de Charles Faller<sup>10</sup>, j'appris à son contact que notre développement musical était lié à notre évolution personnelle. J'ai également été influencée par le musicothérapeute de la clinique de Préfargier dont le travail m'a passionnée et émue, par Tyra Vulcan lors du séminaire donné en 1979.

---

<sup>10</sup> Charles Faller (1891-1956), organiste, chef d'orchestre, compositeur suisse, fonde en 1927 l'école de musique de La Chaux-de-Fonds (NE) qui devient en 1931 le Conservatoire qu'il dirigera pendant 25 ans.

Et toutes les personnes que j'ai côtoyées lors de stages de perfectionnement en Allemagne et en Belgique. Je suivais également des séminaires menés par la doctoresse Jacqueline Verdeau-Paillés<sup>11</sup> et le docteur Rolando Benenzon.

**M.B.Z. Comment et pourquoi avez-vous créé une école ?**

*J.M.W.* Comme je vous l'expliquais précédemment, nous cherchions un lieu de formation. Nous avons entendu parler d'une formation à Montpellier ainsi que d'une autre à Vienne. Mais pour des raisons de distance et de langue, cela nous semblait difficile. A partir de ces réflexions, nous avons commencé à envisager une formation en cours d'emploi en Suisse romande. Nous avons commencé à travailler avec un groupe composé d'un professeur d'université en psychologie, le docteur A. Papaloizos, d'un psychiatre et pédopsychiatre, le docteur P. Phaeler et de moi-même. Nous nous sommes déplacés à la Faculté de musicothérapie de Montpellier, puis à la clinique de Limoux où travaillait la doctoresse Jacqueline Verdeau-Paillés. A la suite de ces rencontres nous avons établi le programme de notre future école de musicothérapie : il consistait en cours de psychopathologie, de psychologie, de pathologie, de musique et de musicothérapie.

**M.B.Z. Quand et avec quelle aide avez-vous créé cette école ?**

*J.M.W.* Nous avons ouvert en février 1980 l'école de musicothérapie de Neuchâtel. Je me suis trouvée dans une situation un peu comique, un peu lourde et quelquefois cauchemardesque. J'avais envie de faire cette formation mais il fallait une personne qui dirige. Il fallait un pilier central. Mon rôle consistait à diriger cette école tout en y étudiant et en y enseignant la théorie musicale auprès des autres élèves.

**M.B.Z. Avec quel financement ?**

*J.M.W.* Au départ il y avait énormément de travail et très peu d'argent. Il y a eu un directeur d'EMS à Neuchâtel qui a eu la gentillesse de mettre des locaux à disposition.

---

<sup>11</sup> Dr Jacqueline Verdeau-Paillés, neuropsychiatre et musicothérapeute française, chargée de cours à l'université de Paris V et à l'université du Luxembourg, auteur et coauteur de nombreux ouvrages portant sur la musicothérapie, en particulier le bilan psycho-musical.

Une amie nous a donné un coup de main pour financer l'instrumentarium de départ, ensuite nous avons bénéficié d'un don de la Loterie Romande ainsi que de Pro Senectute, et bien entendu l'écolage. Mais l'équilibre financier a toujours été précaire malgré une aide du canton de Neuchâtel, de Genève et de l'assurance invalidité pour certains patients.

**M.B.Z. Comment avez-vous créé des places de stages pour les étudiants ?**

*J.M.W.* Tout d'abord il fallait aller voir les directeurs d'institutions et les convaincre du bienfondé de la musicothérapie. Il fallait faire ce travail de pionniers avec les médecins et voir leurs sourires amusés : «Vous allez faire de la musique avec nos malades? C'est rigolo, vous allez faire «boum, boum» sur les instruments ; dans le fond notre personnel peut aussi le faire.» Puis vous vous heurtiez à une autre difficulté, celle d'avoir l'audace d'utiliser le mot «thérapie». Il y avait des psychologues qui pensaient : «Quelle est cette nouvelle race qui se prétend thérapeute?». Nous étions confrontés à beaucoup de résistance et de portes à franchir, certaines sont restées fermées et d'autres se sont ouvertes. Quand l'école s'est créée, le directeur de l'hôpital psychiatrique de Bellelay (Jura bernois) est venu me voir pour me dire que la musicothérapie l'intéressait. D'autres directeurs, pas vraiment convaincus, trouvaient notre démarche sympathique et comme cela n'exigeait d'eux aucun investissement financier, ils étaient d'accord d'ouvrir leurs portes à nos stagiaires. Au fil du temps nous avons été mandatés par les institutions qui souhaitaient bénéficier de stagiaires. Il y eut le docteur Rapin qui fonda le CESCO<sup>12</sup> à Genève à cette époque et qui, en 1986, ouvrit les portes à la musicothérapie. Il y eut aussi l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel. Ce fut une très grande richesse pour les stagiaires. De 1980 à 1993/1994, nous avons travaillé avec de nombreuses institutions, soit en introduisant des stages, soit en créant des postes de travail.

**M.B.Z. Quelle a été l'évolution de l'école de musicothérapie ?**

*J.M.W.* Nous avons été des globe-trotters en prenant contact avec les institutions et en leur demandant d'ouvrir leurs portes. A un moment donné, la fatigue s'est installée.

---

<sup>12</sup> CESCO, centre de soins continus.

L'âge arrivant, le développement de l'école, le manque d'assurance financière ainsi que la pression continue subie en tant que directrice m'ont amenée à remettre en question mon engagement auprès de l'école de musicothérapie. J'ai annoncé à mes collègues qu'il fallait songer à fermer l'école car je n'en pouvais plus et je commençais à être usée. J'avais des problèmes de santé et de locaux. La démarche de diriger l'école avait été passionnante et nous nous donnions encore quelques jours pour décider de l'avenir de l'école. Par chance, Anne Jacot, musicothérapeute à Genève, me contacta et me proposa de déménager l'école à Genève et de changer de structure juridique. C'est ainsi qu'entre 1993 et 1994 nous fondions l'Ecole Romande de Musicothérapie, Fondation genevoise à but non lucratif. Monsieur Serge Ventura<sup>13</sup> était nommé directeur. Le bébé avait grandi et était désormais adolescent.

**M.B.Z. Quelles ont été vos ressources personnelles pour vous motiver à continuer?**

*J.M.W.* Tout ce que je recevais en retour, et aussi tout ce que j'avais eu précédemment. Ce n'est pas pour rien que je vous ai parlé de Charles Fallier, d'avoir côtoyé des grandes personnalités, d'avoir pu m'enrichir aux contacts des étudiants pour lesquels un poste s'ouvrait grâce à leurs compétences. Tout cela m'a soutenue.

**M.B.Z. Qu'est-ce que cela vous a apporté d'être musicothérapeute ?**

*J.M.W.* Je suis partie d'une base musicale académique qui m'a amenée à me produire en concert, à enseigner la musique, mais je sentais qu'humainement il manquait quelque chose. Au moment où j'ai lâché, j'ai eu six mois pénibles de passation. Transmettre l'enseignement cela allait, mais transmettre la structure administrative, ce n'était pas passionnant. De temps en temps, j'ai des échos mais je ne suis pas à l'affût de nouveautés en musicothérapie. Avec Serge Ventura, nous avons des rapports très sympathiques mais l'école n'est plus mon histoire.

**M.B.Z. Qu'avez-vous envie de nous transmettre ?**

*J.M.W.* A cette question, la réponse est toute simple. Je n'ai rien à vous transmettre car si nous nous rencontrons aujourd'hui, cela veut dire que la transmission s'est déjà faite et dans ce sens, j'ai accompli ma mission.

---

<sup>13</sup> Serge Ventura, musicothérapeute suisse, directeur de l'Ecole Romande de musicothérapie depuis 1994.

Par ailleurs, je n'étais pas toute seule, j'ai été soutenue par les gens qui m'entouraient. Grâce notamment à Madeleine Müller qui avait fondé une sorte de petite association sans structure au départ, composée de quelques personnes qui échangeaient leur expérience, la musicothérapie se développait. Par la suite, Marie-Thérèse Comte allait mettre en place des statuts pour fonder une association en bonne et due forme. En résumé, nous pourrions dire qu'il y a eu plusieurs mouvements en Suisse. Jane Sharman a formé de nombreux stagiaires qui eux-mêmes ont transmis leur savoir et ainsi de suite. L'école de Neuchâtel a été créée une ou deux années avant la BAM<sup>14</sup> (Zurich). Tout cela a été une synergie, les écoles et Madame Müller qui organisait des séminaires à Cery. Il y a eu tout un vivier pour l'ouverture du centre de Cery, de Bellelay, à Genève avec le CESCO, ainsi que des ouvertures auprès d'EMS<sup>15</sup>. Pour moi la transmission est faite.

---

<sup>14</sup> BAM, Berufsbegleitende Ausbildung Musiktherapie, à Zurich.

<sup>15</sup> EMS, établissements médicaux-sociaux.



### 2.3. Entretien avec Marie-Thérèse Comte



Date de l'entretien	Vendredi 21 novembre 2008
Lieu	Marsens (FR), domicile de Marie-Thérèse Comte
Entretien entre	Aude Cassina et Marie-Thérèse Comte
Caméra	Aude Cassina
Forme de l'entretien	Entretien oral sur la base du questionnaire
Enregistrement audio	Aude Cassina
Transcription écrite	Aude Cassina

#### **Autobiographie**

«Née le 8 juillet 1932, à Lucerne, de parents de langue française, j'ai fait toute ma scolarité en allemand. Diplômée de l'Ecole sociale de Lucerne en 1955, j'ai travaillé comme assistante sociale au dispensaire antialcoolique de Bienne puis à l'office de logopédie de l'Université de Fribourg, puis travail de dépistage et de traitement d'enfants à l'institut de pédagogie curative de Fribourg. De 1965 à 1993, activité de psychologue à l'hôpital psychiatrique cantonal de Marsens. J'ai complété ma formation par une licence en psychologie clinique à l'Université de Fribourg. J'ai introduit la musicothérapie à l'hôpital de Marsens.

J'avais fait ma musicothérapie personnelle chez Volker Deutsch et participé à plusieurs sessions de perfectionnement. En 1978 et en 1979, j'ai suivi des cours d'été à l'Institut Orff, à Salzburg. Le violon est mon instrument. J'ai joué dans diverses formations d'amateurs et actuellement j'ai beaucoup de plaisir à jouer dans l'orchestre du mouvement des aînés. D'autres activités s'y ajoutent qui donnent des couleurs chaleureuses à ma retraite.»

## **Entretien**

### **A.C. Comment voulez-vous que l'on procède, je vous interroge en relation avec notre questionnaire ?**

*M.-T.C.* Vous savez que toutes les questions ne me concernent pas. Pour commencer, j'ai travaillé durant vingt-huit ans à l'hôpital psychiatrique de Marsens en Gruyère dans le canton de Fribourg en tant que psychologue. C'est en tant que psychologue qu'au bout d'un moment j'ai introduit la musicothérapie. J'avais entendu parler de la musicothérapie grâce à Trudi Funk. Elle était professeur de piano et elle avait fait sur le tard l'école de musicothérapie de Vienne (Autriche), et elle travaillait en tant que musicothérapeute à Winterthur. J'avais aussi entendu parler du «Verein zur Gründung des Schweizerischen Fachverbandes für Musiktherapie» (association pour la création de l'association suisse de musicothérapie) et c'est Trudi Funk qui m'y a introduite. Nous étions une vingtaine de personnes, dont une minorité avait fait une formation en musicothérapie. Nous nous sommes dits, on va vraiment fonder une association, et un comité s'est formé. Je ne sais plus les noms de tous les membres du comité mais je sais que Trudi Funk était la présidente. Il y avait également Urs Vörkel<sup>16</sup>, Fritz Hegi<sup>17</sup>, Isabelle Mongolt<sup>18</sup>, Randy Coray<sup>19</sup>. Alors nous nous sommes attaqués à la rédaction des statuts et au règlement d'admission. Il a donc été créé une association professionnelle qui avait pour but de promouvoir la musicothérapie et les musicothérapeutes, de leur donner un lieu et des références, de garantir un niveau. On a bossé comme des fous. J'étais secrétaire de l'association, étant bilingue, je traduais tout. On a eu à Olten l'assemblée de fondation.

---

<sup>16</sup> Urs Vörkel, musicothérapeute suisse.

<sup>17</sup> Fritz Hegi, musicothérapeute et psychothérapeute suisse, enseignant à la BAM.

<sup>18</sup> Isabelle Mongolt, musicothérapeute suisse.

<sup>19</sup> Randy Coray, musicothérapeute et enseignante norvégienne, étudiante à Vienne et s'installe en Suisse.

Il y avait la nécessité de délimiter l'identité, la fonction du musicothérapeute, en particulier par rapport à l'animation musicale. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas un aspect thérapeutique dans l'animation, mais cela n'était pas de la musicothérapie au sens strict. Ces différentes situations ont posé des problèmes au début à l'association professionnelle où l'on avait fixé les premiers critères d'admission. Toutes les inscriptions ont été examinées en fonction de ce premier règlement d'admission.

**A.C. Il y avait beaucoup de personnes qui étaient intéressées à s'inscrire dans l'association ?**

*M.-T.C.* Il y en avait mais cela n'était pas des dizaines.

**A.C. C'est vous qui avez créé l'association professionnelle de musicothérapie ?**

*M.-T.C.* Tout le comité, avec Trudi Funk comme Présidente. Cependant, Trudi ne se sentait pas de taille, d'ailleurs moi non plus, pour faire face à d'éventuelles situations conflictuelles lors de l'assemblée. Alors on a demandé à Fritz Hegi de diriger la séance de fondation. On a pu voter les statuts, fonder l'association et tout le monde a été soulagé, même si l'on savait qu'il y aurait des problèmes à résoudre. Le cadre était fixé et nous allions pouvoir travailler dans ce cadre. C'est Urs Vörkel qui est devenu le premier Président, mais il a dû abandonner très vite pour des raisons de santé. Sans être élue, mais comme secrétaire, j'avais repris son travail. Voilà, c'étaient les premières années. On faisait l'assemblée générale à Berne dans l'appartement privé de Madeleine Müller. L'association a fait son chemin, Anne-Tillie Sahli<sup>20</sup> est entrée au comité. Voilà l'histoire du début de l'association.

**A.C. Et maintenant pouvez-vous nous parler de vos motivations à devenir musicothérapeute ?**

*M.-T.C.* J'avais entendu parler de la musicothérapie, entre autre par Trudi Funk. Avec elle, j'avais suivi des cours spéciaux de musique en Allemagne. C'est-à-dire que l'on faisait de la musique pour faire un travail sur soi. On y allait avec son instrument, on préparait une œuvre, on faisait aussi de la méditation, on ne travaillait pas seulement d'une manière didactique.

---

<sup>20</sup> Anne-Tillie Sahli, musicothérapeute suisse ayant travaillé à l'hôpital psychiatrique de Cery (VD).

C'était vraiment une expérience personnelle au moyen de la musique. J'avais aussi été à Cery (hôpital psychiatrique de Cery à Lausanne, Vaud) chez Madeleine Müller, qui avait introduit la musicothérapie dans ce centre. On y avait fait des journées de perfectionnement, car elle avait de la place et un très bel instrumentarium. Quand j'ai été la voir, elle a fortement insisté sur le fait qu'il fallait suivre une formation en musicothérapie. Pour moi, Madeleine Müller est vraiment une pionnière. J'ai fait une musicothérapie personnelle en Forêt Noire (Allemagne) chez Volker Deutsch<sup>21</sup>. J'ai aussi fait superviser mes cas en musicothérapie. J'ai été à Salzburg, à l'Institut Orff en 1978 et en 1979 pour des cours d'été. Le premier été j'ai passé deux semaines pendant lesquelles on se familiarisait surtout avec l'instrumentarium, avec l'improvisation sur les instruments, avec l'improvisation vocale, avec l'improvisation gestuelle. La deuxième année c'était uniquement sur la musicothérapie.

**A.C. Mais en tant que psychologue, qu'est-ce qui vous a intéressé à utiliser la musicothérapie dans votre pratique ?**

*M.-T.C.* J'étais engagée comme psychologue, j'ai ajouté la musicothérapie. On n'a pas engagé une musicothérapeute mais on avait engagé une psychologue. Cela a posé quelques problèmes par la suite. Les heures de musicothérapie étaient très limitées et la fonction de musicothérapeute n'existait pas à l'Etat de Fribourg. Et pour vous dire, je n'étais pas diplômée d'une école de musicothérapie, car je me suis formée par l'intermédiaire de séminaires et de lectures.

**A.C. Oui, comme toutes les autres pionnières, forcément il n'existait pas de formation en Suisse avant celle de Zurich et celle de Neuchâtel. La formation à Salzburg était-elle intéressante ?**

*M.-T.C.* Oui, j'en ai profité pour découvrir les instruments. J'étais dans un groupe de percussions. On avait des groupes d'ensemble où il y avait la voix improvisée, les gestes. J'ai fait des choses que l'on fait en musicothérapie mais dans ce cadre, cela n'était pas thérapeutique. On ne travaillait pas en prenant, par exemple, des études de cas de patients. Pour en revenir à l'hôpital, ce qui m'intéressait dans la musicothérapie, c'était l'aspect créatif qu'il n'y avait pas à l'hôpital et l'aspect non verbal.

---

<sup>21</sup> Volker Deutsch, musicothérapeute allemand.

Je travaillais essentiellement avec la musicothérapie active mais pas seulement, avec les personnes âgées, j'ai utilisé la musicothérapie réceptive.

**A.C. Où avez-vous travaillé comme musicothérapeute ?**

*M.-T.C.* Je suis restée à Marsens, c'est le seul endroit. J'ai commencé la musicothérapie dans les années 1970 mais je suis entrée à l'hôpital psychiatrique de Marsens en tant que psychologue en 1965. Mais la musicothérapie n'a jamais eu une place importante dans l'institution. Il fallait chaque année expliquer aux médecins assistants la musicothérapie. J'étais soutenue par le docteur Eisenring<sup>22</sup>. Quand celui-ci est décédé, son successeur n'a jamais été intéressé par la musicothérapie. Je me battais contre des moulins à vent, j'étais découragée. Vers la fin, je me suis concentrée sur un groupe de personnes en gériatrie. Mais c'était beaucoup d'énergie. Il fallait les faire descendre au local, le personnel n'était pas toujours disponible pour aider. J'ai eu peu de cas stimulants, car je n'avais plus de soutien dans l'institution.

**A.C. Comment avez-vous été perçue en tant que musicothérapeute dans l'institution ?**

*M.-T.C.* J'étais perçue comme psychologue. En tant que musicothérapeute, c'est venu bien après et cela n'était pas dans tous les esprits.

**A.C. Comment avez-vous fait connaître la musicothérapie ?**

*M.-T.C.* D'abord auprès des assistants puis du personnel. Ils pouvaient assister aux séances. Cela n'a cependant jamais beaucoup évolué.

**A.C. Comment a évolué le poste de musicothérapeute ?**

*M.-T.C.* Une fois que je suis partie à la retraite, il n'y a plus eu de poste mais je sais qu'actuellement il y a un musicothérapeute qui vient de l'extérieur en psychogériatrie. Cela n'a pas pris plus d'essor. Mais il faut savoir que l'objectif des hôpitaux psychiatriques depuis les années 1970, c'est d'avoir des hospitalisations les plus courtes possibles.

---

<sup>22</sup> Dr Jean-Jacques Eisenring (1937-1987), médecin psychiatre suisse, directeur de l'hôpital cantonal psychiatrique de Marsens (FR) de 1981 à 1987.

**A.C. Comme à l'hôpital psychiatrique de Malévoz à Monthey (VS), où il n'y a pas de musicothérapie, les patients restent une courte période puis vont dans des institutions, des lieux de vie dans lesquels on peut développer la musicothérapie.**

*M.-T.C.* Oui, c'est comme à Clos-Fleuri à Bulle (FR). Je crois que dans cette institution il y a un musicothérapeute. Il est vrai qu'il y a eu un changement dans les hôpitaux psychiatriques, où l'on ne fait plus de longues cures d'au moins trois mois. Dans la partie de l'hôpital de Marsens (FR) qui avait été démedicalisée et transformée en foyer, les infirmiers ont été remplacés pour la plupart par des éducateurs. Dans ce lieu, il y eut des stagiaires en musicothérapie que je supervisais.

**A.C. Quelle a été votre pratique personnelle ?**

*M.-T.C.* Quand j'ai quitté Marsens, j'ai gardé trois cas de musicothérapie en ambulatoire. J'ai eu l'autorisation de travailler avec ces trois personnes dans les locaux de l'hôpital puis, petit à petit, cela s'est arrêté.

**A.C. Et quelle a été votre évolution personnelle ?**

*M.-T.C.* Eh bien ! Après avoir travaillé de nombreuses années, j'ai décidé d'arrêter, car je commençais à être fatiguée. La musique a gardé une place de choix dans ma vie.

**A.C. Qu'est-ce qui vous a permis de résister malgré ces conditions peu favorables ?**

*M.-T.C.* Evidemment, j'avais le regret de ne pas pouvoir développer la musicothérapie, mais j'avais beaucoup de travail intéressant comme psychologue, je n'étais pas catastrophée. Mais dans mes dernières années j'étais contente de voir la fin. Si j'avais eu plus de cas en musicothérapie peut-être serais-je restée plus longtemps? Je ne sais pas. Mais quand j'ai pris ma retraite anticipée, j'ai continué quelques heures auprès d'un médecin à Bulle, à travailler pour des bilans en tant que psychologue.

**A.C. En conclusion, qu'est-ce que cela vous a apporté d'être musicothérapeute ?**

*M.-T.C.* Moi, la musicothérapie, j'avais la conviction que cela était valable pour presque tout le monde. J'avais vécu avec des patients une ouverture à travers le monde sonore qui permettait ensuite de parler. C'est vraiment extraordinaire ce que la musicothérapie peut apporter au niveau du cheminement du non-verbal, de l'émotionnel, du sonore vers le verbal.

## 2.4. Entretien avec Madeleine Müller



Date de l'entretien	Samedi 28 novembre 2008
Lieu	Berne (BE), domicile de Madeleine Müller
Entretien entre	Maryse Bétrisey Zufferey et Madeleine Müller
Caméra	Olivia Zufferey
Forme de l'entretien	Entretien oral sur la base du questionnaire
Enregistrement audio	Maryse Bétrisey Zufferey
Transcription écrite	Aude Cassina

### Autobiographie

«Née à Berne le 18 septembre 1918, je vis d'abord à La Neuveville (NE) où mon père était pasteur. Il partit seul en mission protestante aux Indes où nous le rejoignîmes après quelques années. Je fréquentai là-bas une école anglaise pendant trois ans. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, j'ai assez bien supporté la séparation d'avec mes parents pendant deux ans. Ma famille est ensuite retournée en Suisse, où mon père a eu de la peine à retrouver un emploi. Il a fini par accepter un poste à Gênes, en Italie, comme pasteur de la petite communauté suisse. Il existait alors à Gênes un centre suisse, une église et une école de langue française, qui était naturellement aussi fréquentée par des enfants de familles italiennes.

Revenant des Indes où je n'avais parlé que l'anglais, j'ai pu continuer à le parler avec des camarades de classe, mais j'ai aussi dû me mettre au français. De retour en Suisse, mon père a accepté le poste d'aumônier des hôpitaux psychiatriques de Münsingen et de Berne. Nous habitons alors un appartement dans le château de Münsingen, qui appartenait au gouvernement bernois. J'ai fréquenté le gymnase puis l'école de rythmique à Zurich. Jusqu'à ce jour, j'ai continué à parler l'anglais, l'italien, l'allemand et le français. Je n'ai pas terminé le gymnase jusqu'au baccalauréat, mais j'ai obtenu le diplôme du conservatoire de musique de Zurich. En 1947, j'ai épousé un jeune médecin, Christian Müller, et nous avons eu trois enfants. Pour parfaire la formation médicale et psychiatrique de mon mari, nous avons dû déménager plusieurs fois. Mais dès sa nomination à la tête de l'hôpital psychiatrique de Lausanne, en 1961, nous y avons vécu jusqu'à sa retraite en 1986. Après sa retraite nous avons choisi de séjourner cinq à six mois par an à Onnens (VD), où nous possédons une maison, et le reste de l'année à Berne. En ce qui concerne les études musicales de nos enfants, l'une de nos filles a fait un diplôme de flûte et l'autre des études de violon. L'aînée enseigne à Paris, et la seconde est médecin gynécologue à Bienne. Notre fils travaille pour une entreprise américaine. Nous avons huit petits-enfants.»

## **Entretien**

### **M.B.Z. Madame Müller, quel est votre parcours musical ?**

*M.M.* Comme je l'ai déjà mentionné, j'ai suivi l'école de rythmique au conservatoire de Zurich pendant deux ans auprès de Mimi Scheiblauber, elle-même élève d'Emile-Jacques Dalcroze et fondatrice de la rythmique en Suisse allemande. J'ai non seulement obtenu un diplôme, mais j'ai parallèlement toujours pratiqué le piano, qui m'a accompagnée tout au long de ma vie et dont je joue encore régulièrement, également en formation de musique de chambre. J'ai aussi étudié le chant pendant trois ans, ainsi que le violon et la danse. J'ai également un diplôme de fabrication et d'enseignement de la flûte en bambou. Lorsque nous sommes allés habiter sur le site de l'hôpital de Cery, à Lausanne, mon mari m'a proposé d'essayer de faire de la musicothérapie. A ce moment-là, c'était encore quelque chose de peu connu. Il n'existait pas d'école et j'ai dû m'adresser à des personnalités à l'étranger. Mon mari et moi avons installé à l'hôpital un atelier de musicothérapie doté d'un budget qui a permis d'acheter des instruments.



Afin de me familiariser avec cette thérapie, j'ai contacté Madame Gertrud Orff. Elle était la première épouse du compositeur Carl Orff. J'avais vu Madame Orff travailler avec un groupe d'enfants à Lausanne. Madame Orff parlait très mal le français et, sans connaître ces enfants, elle avait tout de suite su les intéresser avec des jeux de contact. J'avais été enchantée de voir cela et j'ai tout de suite pensé qu'elle était la personne capable de nous montrer comment travailler en musicothérapie. Je savais qu'elle s'occupait aussi d'adultes et qu'elle donnait beaucoup de cours. J'en ai organisé à Lausanne, dont j'ai aussi profité. Je lui ai demandé de venir nous donner des cours à Cery en sa qualité de musicothérapeute. Il me semblait qu'en Allemagne la musicothérapie s'était développée plus tôt qu'en Suisse. J'ai appris qu'un des premiers centres de formation de musicothérapie se trouvait à Vienne en Autriche et j'y suis allée pour voir ce qui s'y faisait. Non seulement j'ai profité des compétences et du savoir de Madame Orff, mais je me suis aussi rendue à l'hôpital psychiatrique de Vienne, où on pratiquait déjà la musicothérapie. Ce qui était important pour moi, c'était la possibilité de donner aux patients un moyen d'expression non verbal, de leur permettre de s'exprimer avec un instrument, même s'ils n'avaient jamais appris à en jouer.

**M.B.Z. En tant que rythmicienne, j'imagine que vous utilisiez aussi le rythme et les mouvements sur la musique ?**

*M.M.* En tant que rythmicienne, j'utilisais évidemment aussi le mouvement et tout ce que m'avait appris ma formation. J'ai peu à peu pris conscience qu'il existe deux tendances en musicothérapie. Il y a d'une part l'improvisation et d'autre part la musicothérapie réceptive, qui consiste à écouter une pièce de musique susceptible d'avoir une influence sur l'état psychique de l'auditeur. J'ai surtout utilisé le mouvement et l'improvisation, et rarement la simple écoute de la musique.

**M.B.Z. Comment la musicothérapie était-elle perçue ?**

*M.M.* Le corps médical avait une attitude très positive et il était très intéressé. Les jeunes médecins en formation venaient s'informer auprès de moi. J'ai aussi fait de la musique avec les infirmières. Nous avons formé un chœur qui chantait à Noël et à Pâques à l'hôpital.

**M.B.Z. Alors tout ce qui concerne la musique à Cery, c'était vous ?**

*M.M.* Oui et non. L'organiste, Mademoiselle Diserens, organisait volontiers des concerts à l'hôpital. Mais, comme je viens de vous le dire, j'ai aussi fait de la musique avec le personnel soignant. Mon mari avait engagé un spécialiste de cinéma relativement connu, Ernest Ansorge. Il réalisait des films avec les malades et il leur fallait un accompagnement musical. C'était l'occasion d'improviser quelque chose. Un des premiers films tournés à Cery existe toujours, dont toute la partie musicale a été faite par les patients avec moi.

**M.B.Z. Avez-vous conservé ce film ?**

*M.M.* Grâce à Monsieur Ansorge, il se trouve à la cinémathèque de Lausanne. Les films qu'il a réalisés avec les malades de Cery ont été très importants. L'un d'entre eux a même été diffusé sur une chaîne de télévision américaine. Nous en avons passé un dans un cinéma lausannois. Le public a d'abord été assez critique mais, lorsqu'il a appris qu'il s'agissait en fait de malades mentaux, il s'en est excusé.

**M.B.Z. Quelle a été votre motivation pour travailler dans le domaine de la psychiatrie adulte ?**

*M.M.* Ma formation de rythmicienne impliquait déjà une certaine orientation vers la musicothérapie. Pendant mes études à Zurich, j'ai dû par exemple suivre des groupes d'enfants à l'école enfantine par l'intermédiaire de la musique, du mouvement et des chansons. Nous avions peu d'instruments, juste des claves, et il me fallait intéresser les enfants aux activités non verbales. J'ai aussi travaillé une année à l'hôpital psychiatrique de Münsingen, près de Berne, dont le père de mon mari était directeur. Ce qui motivait mon travail était essentiellement le fait qu'il fallait faire bouger les patients. C'était ma première approche de la maladie mentale. Mais, naturellement, dès notre installation à Lausanne en 1961, j'ai eu plus de liberté pour explorer et expérimenter. Il m'est difficile aujourd'hui d'expliquer et même de distinguer clairement quelles étaient mes motivations pour me lancer dans cette activité.

Schématiquement, je peux vous dire que j'ai toujours eu l'idée que la musique avait un effet bénéfique sur les malades mentaux. Mais comme la musicothérapie n'était pas enseignée, il m'a fallu chercher moi-même mon chemin.

**M.B.Z. Combien d'années avez-vous travaillé en tant que musicothérapeute à l'hôpital de Cery?**

*M.M.* Nous nous y sommes installés en 1961, mais je me suis d'abord occupée de mes enfants. L'idée de devenir musicothérapeute est venue plus tard. Je dirais en gros que j'ai travaillé en tant que telle de façon régulière pendant dix ou douze ans.

**M.B.Z. Comment s'est développée la musicothérapie à Cery ?**

*M.M.* Au début, j'étais seule. Par la suite, j'ai constaté qu'on pouvait engager une autre personne. C'est ainsi que Madame Anne-Tillie Sahli est arrivée. Elle travaillait avec moi à Cery et, parallèlement elle se formait à Montpellier. Elle a continué à travailler après la retraite de mon mari en 1986.

**M.B.Z. Quelles étaient vos ressources dans le domaine de la musicothérapie ?**

*M.M.* Elles étaient diverses. Je lisais les travaux concernant la musicothérapie. J'assistais à des congrès. Et surtout ma compétence augmentait avec la pratique régulière à l'hôpital. Mes contacts avec les médecins psychiatres étaient tout à fait positifs. Ils venaient de temps en temps me rendre visite dans mon atelier, et les discussions que je pouvais avoir avec eux m'aidaient à comprendre les patients.

**M.B.Z. Qu'est-ce que ce travail vous a apporté à vous personnellement ?**

*M.M.* J'étais contente de pouvoir contribuer au traitement de malades de l'hôpital. Mon mari a aussi été d'emblée convaincu de l'importance de la musicothérapie en psychiatrie et il m'a aidée. De plus, à Cery, je n'ai pas seulement travaillé avec des malades, j'ai aussi fabriqué des flûtes en bambou avec les infirmières. Encore aujourd'hui, je pense que les flûtes en bambou sont des instruments importants du fait qu'on les fabrique soi-même et qu'il est très gratifiant ensuite de pouvoir en tirer des sons.

**M.B.Z. Qu'auriez-vous envie de nous transmettre à nous, jeune génération de musicothérapeutes ou de musiciens s'occupant de personnes handicapées ?**

*M.M.* Je suis persuadée que la musicothérapie en milieu psychiatrique n'est pas seulement un passe-temps, mais que c'est vraiment une approche positive avec un effet thérapeutique réel. J'ai quelques souvenirs très marquants de certains malades.

Je me souviens d'un contact privilégié avec une céramiste, très cultivée mais dépressive. Dans ce contact, il y avait deux éléments importants, le lien personnel avec moi mais aussi l'activité musicale. En résumé, je pense pouvoir dire qu'en musicothérapie, on ne peut pas avoir des règles très précises ; il faut pouvoir tenir compte des particularités de chaque malade, de son histoire personnelle, de son passé et de ses espoirs. C'est donc mon credo qu'il faut rester ouvert, à l'écoute de chaque personne, sans règle contraignante, mais qu'il faut aussi que le musicothérapeute soit convaincu de l'importance de ce qu'il fait avec les malades, qu'il soit convaincu que la musicothérapie est un des éléments importants de l'approche thérapeutique des malades mentaux.

### 3. Conclusion

Les auteurs notent qu'un grand travail de recherche a été entrepris par chaque pionnière au début et tout au long de leur carrière afin de s'informer et de se documenter au sujet de la musicothérapie. Elles ont toutes effectué des séminaires à l'étranger et entrepris un travail sur soi. Ensuite, elles se sont démenées pour faire connaître la musicothérapie sur leur lieu de travail, auprès des médecins, auprès de la population. Nous avons ressenti qu'elles possèdent une humanité et un charisme qui ont certainement contribué à faire grandir la musicothérapie en Suisse romande.

De part les nombreux colloques internationaux organisés à Cery, de part les rencontres entre musicothérapeutes, de part les créations de l'association suisse de musicothérapie et de l'école de musicothérapie de Neuchâtel, nous avons remarqué le dynamisme qui régnait lors des prémises de la musicothérapie en Suisse romande. Ainsi, il y avait une fusion entre les différents courants de pensée musicothérapeutique, de nombreux séminaires étaient organisés, invitant de célèbres musicothérapeutes connus sur la scène internationale.

Nous avons également remarqué que chaque pionnière a connu des périodes difficiles marquées par un épuisement psychique et physique, cause pour la plupart d'entre elles d'une interruption de leur activité en musicothérapie. A l'exception de Jane Sharman, toujours très impliquée, les autres pionnières ont passé le flambeau.

Il est à signaler qu'un travail similaire portant sur les pionniers en Suisse alémanique a été entrepris par Renata Bodor, musicothérapeute zurichoise. Afin de poursuivre ce travail de projet, il serait intéressant de faire une analyse comparative entre les différentes personnalités des pionnières suisses romandes, voire entre les pionnières suisses alémaniques et suisses romandes.

## 4. Annexes

### 4.1. Questionnaire à l'attention des pionnières en musicothérapie

#### 1. Formation de départ

- a) Quelles ont été vos motivations pour devenir musicothérapeute ?
- b) Où avez-vous entrepris vos études ?
- c) Quelles sont les personnes qui vous ont influencée ?

#### 2. Fondations (écoles, associations)

- a) Comment et pourquoi avez-vous créé soit une école, soit une association, soit un poste de travail en musicothérapie ?
- b) Quand et avec quelle aide avez-vous créé soit une école, soit une association, soit un poste de travail ?
- c) Dans quel but ?
- d) Etiez-vous seule ou plusieurs ?
- e) Avec quel financement ?
- e) Qui vous a encouragé ?

#### 3. Le travail

- a) Comment avez-vous été perçue en tant que musicothérapeute dans l'institution ?
- b) Comment avez-vous fait connaître la musicothérapie ?
- c) Quelle a été l'évolution du poste de musicothérapeute au sein de l'institution ?
- d) Quelle a été l'évolution de votre propre pratique personnelle ?
- e) Quelles ont été vos ressources ?

#### 4. Conclusion

- a) Qu'est-ce que cela vous a apporté d'être musicothérapeute ?
- b) Qu'avez-vous envie de nous transmettre ?

#### 4.2. La création du DVD "La naissance de la musicothérapie en Suisse romande"

Les auteurs de ce travail de projet, Maryse Bétrisey Zufferey et Aude Cassina, souhaitaient avoir un témoignage visuel de l'entretien effectué avec les quatre pionnières. Avec leur accord, elles ont été filmées durant leur entretien. Maryse Bétrisey Zufferey a effectué un montage à partir du matériel audio visuel récolté. De ces images est né le DVD suivant :



#### **Entretien avec quatre pionnières**

Par Maryse Bétrisey Zufferey et Aude Cassina

**2009 Ykar productions**